

PROCÈS-VERBAL N°2

Réunion du Comité de travail du Conseil scolaire catholique MonAvenir

Le mercredi 18 janvier 2023

Par visioconférence ZOOM

18 h 30

Présences :

*Nathalie Dufour-Séguin, présidence du Comité
Geneviève Grenier, présidente du Conseil
Dorothée Petit-Pas, vice-présidente du Conseil
Estelle Ah-Kiow
Donald Blais
Dominique Janssens
Marcellin Kwilu Mondo
Marcel Levesque
Claire Thibideau
Jo-Anne Thibodeau
Région de Toronto Est – à combler
Anaëlle Youbissi, élève conseillère
Aurélien Meyer, élève conseiller*

Absence motivée :

Melinda Chartrand

Membres du personnel :

*André Blais, directeur de l'éducation
Dereck Chin, chef des affaires
Suzanne Iskander, surintendante de l'éducation
Gina Kozak, surintendante de l'éducation
Nicole Mollot, surintendante de l'éducation
Albert Aazouz, directeur, Service des ressources matérielles
Marie-France Crête, direction, Service de la pédagogie M à 12/leader de l'efficacité
Chantal Perron, agente aux affaires du Service des relations corporatives et du Conseil*

Invités :

*Françoise Valentin, agente d'éducation bilingue, Office de la qualité et de la responsabilité en éducation
Dan Koenig, directeur général, Office de la qualité et de la responsabilité en éducation
Joanne Rinella, directrice de l'évaluation, Office de la qualité et de la responsabilité en éducation*

1. Ouverture de la réunion, appel nominal et absences motivées

La présidente du Comité, la conseillère Nathalie Dufour-Séguin, déclare la réunion du Comité de travail du 18 janvier 2023 ouverte à 18 h 30.

1.1 Reconnaissance des territoires autochtones

Le directeur de l'éducation, monsieur André Blais, récite la *Reconnaissance des territoires autochtones*.

1.2 Prière d'ouverture

La prière d'ouverture est récitée par les membres présents.

2. Adoption de l'ordre du jour

Motion 1

Le conseiller Marcel Levesque propose

Appuyé par la conseillère Geneviève Grenier

Que le Comité de travail adopte l'ordre du jour de la réunion du 18 janvier 2023, sous la forme présentée.

ADOPTÉE

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucune déclaration de conflit d'intérêts.

4. Audition de contribuables/délégations

Sans objet.

5. Présentation

5.1 Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) - Nouveaux outils numériques et analyse des tests (numératie)

Madame Françoise Valentin, agente d'éducation bilingue à l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation présente les [tableaux de bord interactifs](#) de l'OQRE. Elle précise que les données sont un portrait instantané de la situation dans les écoles. Elle remercie les membres du personnel éducatif pour leur soutien et qui ont permis aux élèves de faire les tests.

À la demande de la Table à savoir pourquoi les élèves performant moins bien en mathématiques qu'en français lors des tests de l'OQRE, madame Joanne Rinella, directrice de l'évaluation à l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation rappelle qu'un plan d'action a été mis en place. Elle poursuit en rappelant que les cours de mathématiques appliquée et théorique ont été décloisonnés ce qui devrait permettre aux élèves d'obtenir de meilleurs résultats lors des tests.

Le directeur de l'éducation, monsieur André Blais, rappelle que le nouveau curriculum saura répondre aux besoins des élèves.

Madame Rinella rappelle que suite au retour en salle de classe des élèves après la pandémie, les enseignants évaluent les compétences des élèves. Des résultats seront disponibles d'ici la fin du mois de mars. Il sera possible de faire des ajustements à ce moment afin d'assurer la réussite des élèves.

Monsieur Dan Koenig, directeur général, Office de la qualité et de la responsabilité en éducation, rappelle que l'objectif des tests de l'OQRE est d'aider les conseils scolaires à améliorer la performance des élèves et non à titre de comparaison entre conseils scolaires. Il rappelle qu'il s'agit de statistiques qui permettent de constater où se trouvent les élèves à un moment donné.

Madame Rinella rappelle qu'un test standardisé a été élaboré par des enseignants et sont administrés à grande échelle.

Madame Marie-France Crête, direction, Service de la pédagogie M à 12/leader de l'efficacité, remercie les membres de l'OQRE pour leur présence.

Les représentants de l'OQRE quittent la réunion.

6. Adoption des procès-verbaux

6.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du 7 décembre 2022

Motion 2

Le conseiller Marcel Levesque propose

Appuyé par la conseillère Geneviève Grenier

Que le Comité de travail adopte le procès-verbal de la réunion du 7 décembre 2022, tel que présenté.

ADOPTÉE

7. Affaires découlant des procès-verbaux

Sans objet.

8. Questions à l'étude

8.1 Rapport ÉDU.04-01/2023 – Tutorat en salle de classe (2021-2022 et 2022-2023)

La surintendante de l'éducation, madame Nicole Mollot, rappelle que le programme de tutorat a été mis en place dans les écoles du Csc MonAvenir de la maternelle à la 12^e année. Elle poursuit en indiquant qu'un rapport a été présenté au Comité de travail de juin 2022, alors que le ministère de l'Éducation avait accordé une subvention de 1,4 millions de dollars qui devait être dépensée avant la fin de l'année 2022. La surintendante Mollot informe la Table que le ministère de l'Éducation a prolongé le programme jusqu'au 31 mars 2023.

La surintendante de l'éducation, madame Gina Kozak, souligne que davantage d'informations et de résultats seront disponibles au printemps.

Un membre de la Table souligne qu'il s'agit d'une formule gagnante-gagnante tant pour les élèves que pour les membres du personnel. La surintendante Kozak rappelle que le service de tutorat était offert seulement aux élèves inscrits au cours en ligne.

Le directeur de l'éducation, monsieur André Blais, remercie mesdames Kozak et Mollot pour leur approche novatrice avec l'embauche de membres du personnel déjà sur place dans les écoles.

Les surintendantes de l'éducation, mesdames Nicole Mollot et Gina Kozak, quittent la réunion.

8.2 Rapport ÉDU.03-01/2023 – Politiques révisées - ADM.1 – Installations scolaires sécuritaires et ADM.16 – Aires et structures de jeux sur les terrains d'école

Motion 3

La conseillère Geneviève Grenier propose

Appuyée par la conseillère Dorothée Petit-Pas

Que le Comité de travail recommande au Conseil d'approuver la politique ADM.1 – Installations scolaires sécuritaires selon le rapport ÉDU.03-01/2023 intitulé « Politiques révisées – ADM.1 – Installations scolaires sécuritaires et ADM.16 - Aires et structures de jeux sur les terrains d'école » à la réunion du Conseil du 25 janvier 2023.

Que le Comité de travail recommande au Conseil d'approuver la politique ADM.16 - Aires et structures de jeux sur les terrains d'école selon le rapport ÉDU.03-01/2023 intitulé « Politiques révisées – ADM.1 – Installations scolaires sécuritaires et ADM.16 – Aires et structures de jeux sur les terrains d'école » à la réunion du Conseil du 25 janvier 2023.

ADOPTÉE

La surintendante de l'éducation, madame Suzanne Iskander, indique que ces politiques sont révisées dans le cadre des révisions régulières des politiques,

8.3 Rapport IMM.02-01/2023 – Avancement des projets de construction

Le directeur de l'éducation, monsieur André Blais, remercie la surintendante de l'éducation, madame Suzanne Iskander, monsieur Dereck Chin, chef des affaires, et monsieur Albert Aazouz, directeur du Service des ressources matérielles pour leur appui et leur présence lors des réunions du Comité de travail.

La surintendante de l'éducation, madame Suzanne Iskander, rappelle que les rénovations à l'ÉSC Sainte-Trinité sont presque terminées. Le déménagement des portatives est prévu au printemps. Par la suite, l'aménagement du terrain pourra être entrepris.

La surintendante Iskander poursuit en rappelant que la construction de la nouvelle école de Vaughan progresse bien.

En ce qui a trait aux garderies, la surintendante Iskander indique que des demandes de financement additionnel pour certains projets ont été soumises.

À la demande de la Table, la surintendance Iskander indique que l'objectif du Service des ressources matérielles est d'obtenir le permis d'occupation. Le Service des relations corporatives assurera une cérémonie d'ouverture au printemps 2023 à l'ÉSC Sainte-Trinité.

À la demande de la Table, la surintendante Iskander rappelle que l'objectif premier à l'ÉSC Sainte-Trinité est d'occuper les locaux. Par la suite, des négociations auront lieu avec l'entrepreneur pour régler les frais entourant les dommages causés lors des travaux d'agrandissement.

À la demande de la Table, la surintendante Iskander rappelle les grandes lignes entourant le projet de construction d'une école à Cobourg. Elle poursuit en indiquant les différentes étapes entourant le projet. Un estimé doit être présenté au ministère de l'Éducation. Si les coûts prévus sont respectés, le Ministère donnera son approbation. La construction ne débutera pas avant au moins une année.

Un membre de la Table souligne que l'équipe du Service des ressources matérielles accompli beaucoup de choses avec une petite équipe.

Le directeur de l'éducation, monsieur André Blais, informe les membres du Comité qu'une rencontre a eu lieu avec la mairesse de Hamilton, Andrea Horwath le 16 janvier dernier. Il précise qu'elle a été réceptive aux demandes du Conseil et qu'elle se dit prête à appuyer le Conseil dans ses démarches pour la construction d'une école secondaire catholique de langue française à Hamilton.

9. Avis de motion

Aucun avis de motion.

10. Correspondances

Sans objet.

11. Questions diverses

Sans objet.

12. Motion de recevoir

Motion 4

La conseillère Claire Thibideau propose

Appuyée par le conseiller Marcellin Kwilu Mondo

Que le Comité de travail reçoive en bloc, les documents déposés en réunion publique, à titre d'information et aux fins de discussion seulement :

- Rapport ÉDU.04-01/2023 – Tutorat en salle de classe (2021-2022 et 2022-2023)
- Rapport IMM.02-01/2022 – Avancement des projets de construction

ADOPTÉE

13. Séance huis clos

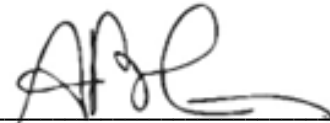
Sans objet.

14. Date et heure de la prochaine réunion du Comité de travail

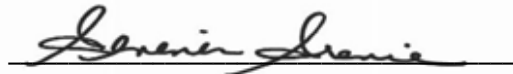
La prochaine réunion du Comité de travail se tiendra le 8 février 2023.

15. Levée de la réunion

Les points à l'ordre du jour de la réunion du Comité de travail du 18 janvier 2023 étant épuisés, la réunion est levée à 19 h 57.



Directeur de l'éducation



Présidence du Comité